



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 13 DECEMBRE 2022 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation du Compte-Rendu de la séance du 25 Octobre 2022
- Décision Modificative n°1 Budget Commune-Transfert de crédits section fonctionnement
- Décision Modificative n°2 Budget Commune-Transfert de crédits section investissement-opération Atelier Municipal
- Décision Modificative n°1 Budget Assainissement
 - Transfert de crédits section fonctionnement
- Demande de subvention voyage scolaire
- Loyer Relais Mont Le Viaur
- Demande du gérant du Relais Mont Le Viaur
- Remplacement du réfrigérateur de la Salle des Fêtes
- Présentation du zonage PLUI
- Divers